

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°15/2022**

**Date convocation** : 14.03.2022  
**Nombre de conseillers :**  
**En exercice** : 14

**Présents** : 9  
**Votants** : 11

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de Salinelles, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc LARROQUE, Maire.

**Présents :**

Mesdames : Line GAL Adjoint - Véronique GALI - Agnès VRINAT JEANNEAU

Messieurs : Marc LARROQUE, Maire - Gérard CAFFORT- Martinho DE PASSOS - Thierry FERRAND - Patrick LOISEL - Norbert RIEUSSET Adjoint.

**Procuration (s) :** Régis COMBERNOUX à Marc LARROQUE, Paul MARTIN à Patrick LOISEL

**Absentes :** Florise PADER – Véronique FONTENEAU – Olivier MORICEAU

**Secrétaire de séance :** Agnès VRINAT JEANNEAU

**Objet :** Choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du « Schéma directeur d'assainissement de la commune » 2022.

Vu la décision prise en conseil municipal du 29 juin 2021, d'engager une démarche pour la réalisation d'un « Schéma directeur et zonage d'assainissement ».

Vu la consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage engagée auprès des entreprises I.C.S et AlterAMO Conseils.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les projets reçues des deux entreprises citées pour la mission d'assistance à la réalisation d'un « Schéma directeur et zonage d'assainissement ».

L'analyse des offres est la suivante :

<b>Assistance à maîtrise d'ouvrage</b>	<b>MONTANT H.T.</b>	<b>MONTANT T.T.C.</b>	<b>observations</b>
I.C.S	8 200,00 €	9 840,00 €	
AlterAMO Conseils	7 500,00 €	9 000,00€	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- de confier l'assistance à la maîtrise d'ouvrage à l'entreprise AlterAMO Conseils.

- d'autoriser le Maire à signer l'offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune 2022 et toutes les pièces qui s'y rapportent.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire  
Marc LARROQUE

